

CONDITIONS DE CANDIDATURE

Les candidats doivent être âgés de plus de 18 ans et de moins de 24 ans fin 2021.

Les candidats doivent être titulaires du baccalauréat ou d'un diplôme français ou étranger admis en dispense ou en équivalence.

Aucune condition de nationalité n'est imposée.

Les candidats étrangers doivent, toutefois, parler couramment la langue française.

Des conditions de ressources sont prises en compte.

DÉROULEMENT DE L'ANNÉE À MULHOUSE

à l'Université Dans le cadre du partenariat avec l'Université de Haute-Alsace, les élèves sont inscrits à la Faculté de Lettres, Langues et Sciences humaines. Suivant leur parcours universitaire, ils suivent certains cours de L1 de la Licence de Lettres modernes, ou se voient proposer un parcours adapté. Les cours à la FLSH ont lieu le lundi après-midi.

au Conservatoire Les élèves suivent un cours d'histoire du théâtre et de dramaturgie, dispensé par l'enseignant en art dramatique du CRD. Le cours a lieu le lundi.

à La Filature Du mardi au vendredi ou samedi, les élèves suivent de 30 à 35 heures de cours de pratique théâtrale à La Filature, dispensées par des intervenants professionnels de haut niveau, sous la direction de Blandine Savetier, Responsable pédagogique.

MODALITÉS DE RECRUTEMENT / CALENDRIER

inscriptions du 25 février au 11 juin 2021

dossier à télécharger, compléter et retourner, accompagné d'une lettre de motivation, d'un CV, d'une photo, d'une copie du diplôme et d'un justificatif de bourse

par courrier La Filature, Scène nationale de Mulhouse / 20 allée Nathan Katz / 68090 Mulhouse cedex

ou par mail classeprepa@lafilature.org

sélection Une première sélection sera effectuée sur dossier

auditions et entretiens à Mulhouse dans la semaine du 28 juin 2021

Les candidats admis à se présenter seront convoqués à cette période. Ils seront auditionnés sur un monologue théâtral ou une prestation scénique incluant un texte non théâtral de leur choix, d'une durée de 3 minutes maximum. Cette présentation sera suivie d'un entretien. Un travail collectif pourra également être organisé.

admission Les candidats retenus seront informés individuellement dans les meilleurs délais. Ils devront alors procéder à leur inscription à l'Université, selon des modalités spécifiques, et régulariser auprès du Crous leurs demandes de bourse et de logement.

En complément des documents fournis lors de l'inscription, le candidat devra également présenter après admission :

- 1 attestation d'affiliation sécurité sociale + mutuelle complémentaire santé
- 1 attestation d'assurance responsabilité civile « Vie scolaire – extra scolaire » ou « Vie étudiante »
- 1 copie de la notification de bourse attribuée par le Crous